

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =
Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 28 (1978)

Heft: 1/2

Buchbesprechung: Chemins de l'hérésie, t. IV [Eugénie Droz]

Autor: Meylan, Henri

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fribourgeois, Lausannois, Genevois; il en vient de Payerne, d'Yverdon, de Vuadens, etc.: signe de l'intérêt de ces rencontres chalonnaises pour une bonne partie de la Suisse occidentale – mais pour autant seulement qu'il y ait communauté de langue; celle-ci semble avoir joué un rôle important dans le recrutement de ces foires, Italiens exceptés: mais où ne rencontre-t-on point de négociants ou de prêteurs italiens entre le XIII^e et le XV^e siècle? Une autre partie suit la conjoncture des foires, passablement fluctuante – et le lecteur a quelque peine à distinguer les temps forts. L'apogée se situe avant 1350. Au-delà, les foires souffrent assurément de la peste et du marasme que celle-ci engendre, et semble-t-il plus encore des effets de la Guerre de cent ans. L'effacement définitif aura lieu après 1420; l'attraction des foires de Genève sera dès lors fatale à leurs aînées chalonnaises: Du-bois en apporte le témoignage précis.

Les chapitres consacrés au commerce hors foires semblent un appendice; et pourtant, ces trafics bien spécialisés s'intègrent à l'ensemble, dont ils suivent les mêmes routes. Trafic des grains: la vallée de la Saône était un grenier dont surent profiter les officiers chargés de ravitailler la Cour pontificale d'Avignon; de là à suggérer que cette ressource, commode grâce à la voie fluviale, ait inspiré le choix même d'Avignon, il y a un pas que l'auteur franchit un peu allègrement... Trafic des laines: la Bourgogne ravitaille les ateliers italiens (surtout dans le Milanais), mais aussi Fribourg. Trafic des vins: ceux des côtes de Bourgogne commencent leur prestigieuse carrière. Trafic du sel enfin; on sait l'importance de cette denrée, son caractère politique et stratégique: or la Bourgogne – la Comté cette fois – en est riche.

Au terme d'une lecture souvent ardue, car H. Dubois tient pour connues l'histoire de la Bourgogne et de ses foires, ainsi que de nombreuses notions juridiques, fiscales, monétaires ou commerciales, c'est un large pan d'histoire économique du bas moyen âge qui s'est éclairé; d'histoire sociale aussi, même si l'auteur n'a pu pousser aussi loin qu'il l'avait d'abord espéré l'analyse de la société chalonnaise. Son livre restera une référence nécessaire entre l'histoire des foires de Champagne et celles du commerce au temps de la Renaissance; une leçon de méthode et de finesse d'analyse à laquelle il conviendra de revenir souvent; mais aussi, et plus qu'incidemment, une contribution à l'histoire économique des pays romands.

Zurich

Jean-François Bergier

EUGÉNIE DROZ, *Chemins de l'hérésie*, t. IV. Genève, Slatkine, 1976. In-8°, xii-386 p.

Dans l'avant-propos du t. III, paru en mars 1974, M^{lle} Droz annonçait la matière du tome IV et dernier, en ajoutant: «Non pas que le sujet soit épuisé, mais d'autres prendront le flambeau que je vais leur passer» (p. ix). Elle a tenu parole, le tome IV est sorti à fin août 1976, dédié «à la mémoire de M. Michel Slatkine, décédé le 5 juillet 1975». Peu de jours après

avoir eu la satisfaction de porter elle-même l'un des premiers exemplaires aux Archives d'Etat, M^{lle} Droz a été emportée par une mauvaise grippe, le 19 septembre 1976.

Ce tome IV n'est pas moins fourni que les précédents, il est centré sur les dossiers de quelques pasteurs envoyés de Genève en France, dont la figure et le sort ont retenu la curiosité infatigable de M^{lle} Droz. Deux études plus brèves, l'une sur Eloi Gibier, l'imprimeur d'Orléans, l'autre sur Pierre Haultin, à Genève dans les années 1555-56, viennent compléter les travaux de M. Desgraves. Une autre nous fait connaître les misères conjugales de Jean Gérard, le premier imprimeur de Calvin et de Viret à Genève. Mais une surprise de taille attend le lecteur au milieu de ce volume; l'auteur des *Satyres chrestiennes de la cuisine papale*, Badius, 1560, n'est autre que Théodore de Bèze (pp. 81-100). Ce n'est pas la première fois, certes, que le nom de Bèze est associé à ce pamphlet vraiment de haute graille; mais M^{lle} Droz est la première à en donner des arguments pertinents.

C'est tout d'abord un texte qui n'avait pas échappé à la sagacité de Théophile Dufour, quand il réintégra les Archives en 1881, une lettre de Conrad Badius à MM. de Genève, donnée en fac simile «Supplie humblement Conrad Badius, imprimeur, ... Comme ainsi soit qu'il ait recouvré par le moyen de M. de Bèze, des Satyres de la cuisine du pape, livre plaisant et facetieux, et nonobstant chrestien et saint ...». Il est parlé de cette supplique en Conseil, le 22 décembre 1559, ce qui permet de la dater. Après avoir consulté la Compagnie des pasteurs, le Conseil, dans sa séance du 5 janvier 1560, accorde l'autorisation, tout en infligeant quelques jours de prison à l'imprimeur pour avoir commencé l'impression sur l'avis de Laurent de Normandie, «d'autant que ses presses étoient oisives».

Le terme «procurer» est ambigu; pour appuyer cette présomption, M^{lle} Droz a relevé dans les marges de l'édition Badius (réimprimée par Fick en 1857) des gloses qui nous orientent vers la Bourgogne: «renterre en Bourgogne signifie rente fonsiere» (p. 11), «effonage (erreur de prote pour essonage)», tributs sur les habitans des villes (p. 69), «chevanton, en bon bourguignon signifie un bout de tison» (p. 27). Enfin la mention des compagnons par débauche de Me. Antitus (p. 104), ce chapelain du duc de Bourgogne, à Dijon, qui passa à la cour de Philibert le Beau, puis à celle d'Aymon de Montfaucon, évêque de Lausanne, mort en 1517.

L'accumulation de ces indices me paraît décisive: c'est un Bourguignon qui seul a pu employer ces mots du cru, et qui a jugé nécessaire d'en donner l'explication à ses lecteurs. Or, à part Bèze, natif de Vézelay, on ne voit pas qui parmi les réfugiés à Genève, pourrait entrer en ligne de compte. Car Chanorrier, l'ex-moine de Cluny, qui avait publié en 1556 sa *Légende des prestres et des moines*, plusieurs fois rééditée, n'est plus à Genève; il se trouve à Blois dès mars 1558, et ne reviendra qu'après la Saint-Barthélemy.

Reprenant la *Correspondance* de Bèze, t. II, M^{lle} Droz relève qu'en juin

et juillet 1557, écrivant à Calvin, il parle de l'ex-président Lizet, et fait allusion à une suite du *Passavent*. Or la complainte sur le nez du Président a trouvé place dans les *Satyres*, entre la 7^e et la 8^e. On a quelque peine, sans doute, à imaginer que le recteur de la nouvelle Académie, inaugurée en juin 1559, ait eu le loisir de jeter sur le papier en quelques semaines ces kyrielles truculentes de vers octosyllabes, ceux des soties et des épîtres du coq à l'âne, qui peuvent rivaliser pour la verve et la cocasserie avec certaines pages de la prose de Rabelais. Mais tout compte fait, les indices avancés par M^{lle} Droz me semblent faire pencher la balance du côté de ce Bourguignon de bonne souche qu'était resté Théodore de Bèze.

* * *

Les autres trouvailles de M^{lle} Droz pâlisent à côté de celle-là. Elles ne manquent pas d'intérêt cependant en soulignant les difficultés auxquelles se sont parfois heurtés les prédicants formés en toute hâte à l'école de Calvin, quand ils se trouvaient aux prises avec des paroissiens inconnus comprenant mal leur langue. C'est le cas de Jaques Berthet, «parachuté» au pays de Loire, à Saint-Aignan et Montrichard, où les gens lui préférèrent un autre, qui n'était «ni ministre ni appelé». Grâce à d'ingénieux recoupements, M^{lle} Droz retrouve son Berthet dans les Cévennes, où l'*Histoire ecclésiastique* fait grand éloge de son zèle, sans le nommer toutefois. Le cas de Jaques Besson, Dauphinois, est assez différent: c'est un «ingenieur» que MM. de Lausanne récompensent en 1557 pour leur avoir fourni un «engin de l'eau» et travaillé à une «invention des fontaines». Conrad Gesner, le grand médecin de Zurich, l'aide à publier un «Traité sur l'art d'extraire des huiles et des eaux médicamenteuses», Zurich, 1559. Et voilà l'homme qu'on envoie en Ardèche, sur la requête des gens de Villeneuve de Berg. Et c'est Olivier de Serres, seigneur du Pradel, qui l'héberge chez lui, deux ans. Malheureusement la brouille survient et le pauvre Besson se réfugie avec femme et enfants à Orléans, où il retrouve son ami de Lausanne, François Berault, l'helléniste. Dès lors et jusqu'à sa fin (1573) M^{lle} Droz, qui l'a suivi à la piste, nous fait connaître les tribulations de l'ingénieur, qui ne se lasse pas de publier ses inventions et fait graver les 60 planches du *Livre des engins*. Cet ouvrage devenu le *Théâtre des Instrumens*, paraîtra finalement à Genève chez Jean de Laon, grâce aux efforts de Berault, mais sous la marque de Barthélemy Vincent de Lyon, en sorte que M^{lle} Droz peut restituer à Genève un véritable chef d'œuvre typographique. Mais pour apprécier la valeur de ces inventions ou recettes, il faudrait une compétence que je n'ai pas, celle de mon confrère Emmanuel Poulle, professeur à l'Ecole des Chartes.

Le destin de Jean Hellin, pasteur de Céligny, envoyé en France auprès de Jean d'Estrées, grand maître de l'artillerie royale, à Cœuvres en 1564, puis réfugié à Sedan, en 1568, où il est précepteur des fils de Robert de la Marck, nous vaut une incursion dans cette principauté réformée, exposée à la con-

voitise des Lorrains et au passage des reîtres, mais aussi l'édition d'un manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, de Paris, resté inédit, le «Petit traité de la discipline ecclésiastique» composé par un juriste, François de l'Alouette, avec la collaboration de Jean Hellin, qui connaissait bien les *Ordonnances* de Genève (pp. 227-268).

Ce n'est pas sans un sentiment de vif regret qu'on prend congé de ces *Chemins de l'hérésie*, où M^{lle} Droz a conduit ses lecteurs de découverte en découverte, avec en luxe d'érudition peu commun, et cette façon qu'elle avait de juger petits et grands, morts et vivants. Mais aussi de remercier, sans jamais y manquer, ceux qui l'avaient aidée efficacement dans ses recherches. Il me plaît de souligner ici qu'à côté du comte Jean de Bonneval, fréquemment cité comme l'un des meilleurs connaisseurs du Refuge français à Genève, il y a un mot aimable (p. 83) à l'adresse de M. Alain Dufour.

Lausanne

Henri Meylan

Histoire économique et sociale de la France, dirigée par FERNAND BRAUDEL et ERNEST LABROUSSE. Tome I^{er}: *De 1450 à 1660*. 1^{er} volume: *L'Etat et la Ville*, par PIERRE CHAUNU et RICHARD GASCON; 2^e volume: *Payannerie et croissance*, par EMMANUEL LE ROY LADURIE et MICHEL MORINEAU. Paris, Presses universitaires de France, 1977. 2 vol., in-8°, 8 + 1035 pages, cartes, graph., 48 pl. h.-t.

Prestigieuse affiche. Le spectacle auquel elle nous convie – la métaphore n'est point déplacée – promet d'être haut en couleur, fertile en perspectives neuves même s'il se veut bilan d'une génération de recherches tous azimuts, et riche de surprises: les historiens assemblés dans cette entreprise, chacun à sa manière toute personnelle, n'aiment guère à s'attarder sur les sentiers battus, sinon pour nous faire découvrir paysages et destinations nouveaux. Première surprise: le *terminus a quo* de cette énorme «histoire économique et sociale de la France» qui sera conduite jusqu'à nos jours en quatre parties, sept volumes¹; les origines, presque tout le moyen âge, ont été abandonnés, on démarre en 1450, avec le «début d'une certaine modernité» (F. Braudel, *Préface*), même si les retours en amont ne sont pas rares dans les parties dévolues à P. Chaunu et E. Le Roy Ladurie. Deuxième surprise: à la différence de bien des livres, même récents, en provenance de l'hexagone, la France qui nous est proposée «est une partie de l'Europe» (F. Braudel, première phrase de son *Introduction*), partie d'un ensemble et qui «fait figure, par rapport aux puissances capitalistes qui l'entourent, de pays second pour ne pas dire de pays sous-développé». Ce qui vient modérer la portée universelle des considérations énoncées, mais surtout souligne la participation de l'économie, de la société française, dans leur norma-

¹ Le tome II, 1660-1789, est paru en 1970 déjà; le tome III, 1789 - années 1880, 2 vol., vient de sortir de presse en même temps que le tome I; le dernier tome (2 vol.) est en préparation.